

## Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2018

### TRAVAUX

#### Traversée du village

La convention proposée par le Département pour la réalisation du goudronnage centre bourg a été signée et actée. Il reste à caler le calendrier et les démarches administratives.

Les travaux sur les réseaux d'eau potable et branchement d'eau dans le centre bourg entrepris par le SIAEP sont terminés.

Semaine 51, la société OREA procèdera à la préparation du chantier pour la réfection des réseaux d'**assainissement** par le procédé dit de « chemisage ». Les travaux seront réalisés semaine 4 début 2019.

#### Zone Humide

Le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne ont attribué des subventions pour la réalisation de la Zone Humide.

#### DECI

En 2017, la **Défense Extérieure Contre l'Incendie** a été transférée aux communes. Une convention avec VEOLIA a été signée pour en assurer l'entretien annuel. Cette convention sera renouvelée pour 2019.

### RESSOURCES HUMAINES

#### Recensement INSEE 2019

L'exécution du recensement nécessite la création de deux postes pour accroissement temporaire d'activité.

### AFFAIRES SCOLAIRES

#### Personnel

Jeanne CAMELIN a intégrée l'école depuis le 05 novembre, il y a lieu de présenter la modification du planning du personnel.

#### Garderie

En septembre, les tarifs applicables au temps périscolaire du matin et du soir ont été votés. La mise en place des tarifs de la pause méridienne n'a pas été validée par le prochain conseil.

### URBANISME

#### Instruction urbanisme

Comme chaque année il y a lieu de renouveler la convention « Instruction des demandes d'autorisation et actes relatif à l'occupation et l'instruction des sols » avec le service urbanisme de la Mairie de Castres par avenant N°5.

#### Lotissement

Les biens sans maître ont été révisés lors de la dernière réunion de la Commission communales des impôts directs. Les procédures ont été lancées.

Vu l'accord de la demande du Permis d'Aménager portant création du lotissement « les terrasses d'Aigueventade », il y a lieu de procéder à l'achat du terrain à Etablissement Public Foncier Local sur 2019.

## FINANCES

### Assainissement

Suite au conventionnement pour le recouvrement de la redevance assainissement, Véolia encaissera cette redevance pour 2019.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne nous demande d'appliquer un taux de redevance d'assainissement de 0.25€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le conseil municipal a acté la proposition tarifaire « contrôle assainissement commune » à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2019.

### BP Lotissement

Par délibération du 13 septembre il a été acté la création du BP lotissement auprès de la trésorerie de Castres Ville par l'attribution d'un numéro Siret par l'INSEE, il convient de voter le budget.

### Ligne de trésorerie

Suite au dernier conseil municipal, n'ayant pas reçu de nouvelles offres bancaires, il y a lieu de reporter la délibération au prochain conseil.

### BP ASSAINISSEMENT

Suite à la demande de la trésorerie de Castres Ville, le conseil municipal a approuvé le tableau des admissions en non valeurs sur la redevance assainissement.

## QUESTIONS DIVERSES

### Réforme R U E

Suite à la mise en place d'un Registre Unique Electoral 2019, il y a lieu de procéder à la modification de la commission de contrôle qui se composera désormais :

- un délégué de l'administration désigné par le préfet,
- un délégué désigné par le président du TGI,
- un conseiller municipal.
- 

### Procédure ACTES

Suite à la demandes des services de la Préfecture, le conseil valide l'avenant N°1 à la convention ACTES permettant le transfert des autorisations des actes relatif à l'occupation et l'instruction des sols par voie dématérialisée à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2019.

### Salle des fêtes

Après délibération, les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

	Week-end	Semaine	Caution
Valdurenque	290.00	80.00	500.00
Extérieur	470.00	150.00	500.00

### Enquête publique

La cession des lavoirs a été actée.

**Subvention exceptionnelle** Pour ses 20 ans, il sera attribué une subvention exceptionnelle à RANDOVAL.

**Santé communale** Les assurances AXA santé ont demandé à la commune l'autorisation de démarcher les valdurenquois pour la présentation d'un contrat de santé communal. Le conseil municipal s'y refuse.

**Valdu info** La poste évolue et son réseau de distribution aussi, la municipalité se trouve confrontée à des problèmes de distributions pour 2019.